

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du mardi 21 mai 2024

Délibération N° DE_2024_038_TER

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	12	13
Date de la convocation : 17/05/2024		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt et un mai deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphan MAURIN.

Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Thibaud MALGOUYRES, Stéphan MAURIN, Daniel MOLINES, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Lucie BONICEL représentée par Christelle FOLCHER

Absents et Excusés : Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Julie DELES, Olivier MALACHANNE, Mathieu PUCHERAL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Fabienne PUCHERAL MOLINES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Subvention fête de la Terre - jeunes agriculteurs

Monsieur Djalmit présente au Conseil municipal la demande des jeunes agriculteurs de Lozère pour l'attribution d'une subvention visant à soutenir l'organisation de la Fête de Terre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de suivre l'avis du bureau et d'attribuer une subvention de 300 € à l'association.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Stéphan MAURIN
Président de séance

Fabienne PUCHERAL MOLINES
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 03/07/2024
Date de réception de l'AR: 03/07/2024

048-200057594-DE_2024_038_TER-DE
A G E D I

DE_2024_038_TER